

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****14154225***Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Liège, division DINANTle **- 4 AOUT 2014**

Greffe

Le greffier

Dénomination : **AGRIMAT S.A.**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Route de Bouillon, 148/1, 5555 BIEVRE

N° d'entreprise : 0426393588

**Objet de l'acte : Renouvellement de mandat d'administrateur et d'administrateur délégué -
nomination du Président du CA****V. FOURNAUX**
Greffier

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale et du conseil d'administration du 2/05/2014.

L'Assemblée générale du 2 mai 2014 a décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs GACHET Daniel (NN 421016 20177) et GACHET Christophe (NN 640528 37171) pour une durée de 6 années devant expirer avec l'Assemblée générale ordinaire devant se prononcer sur les comptes 2019.

Le Conseil d'administration du 2 mai 2014 a précisé leur fonction et modalités d'exercice.

Monsieur Daniel GACHET est élu Président du Conseil d'administration.

Son mandat d'administrateur et sa fonction de Président du Conseil sont exercés bénévolement et il ne souhaite bénéficier d'aucune indemnité ou rémunération quelconque.

Le Conseil le remercie et insiste pour que les frais directement liés à l'exercice de sa fonction soient remboursés suivant les limites et justificatifs prévus par l'administration fiscale.

Monsieur Christophe GACHET est renouvelé dans sa fonction d'administrateur-délégué. Son mandat sera rémunéré.

Le Conseil donne pouvoir à Monsieur Jean-Marie DEREMINCE, Réviseur d'entreprises pour procéder aux publications requises par la Loi.

Jean-Marie Deremince
Réviseur d'entreprises

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2014 - Annexes du Moniteur belge